



COMMUNIQUÉ

LA COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES CONCLUT UNE ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC L'OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

La Commission des services juridiques est heureuse d'annoncer la conclusion, le 26 janvier 2018, d'une entente de partenariat avec l'Office des personnes handicapées du Québec.

L'objectif de ce partenariat est de mettre en place un réseau d'échange d'informations et de partage d'expertise entre les deux partenaires afin que leur clientèle commune puisse bénéficier des services et de l'expertise de chacun.

Photo : de gauche à droite : Madame Anne Hébert, directrice générale de l'Office des personnes handicapées du Québec et M^e Richard La Charité, secrétaire de la Commission des services juridiques.